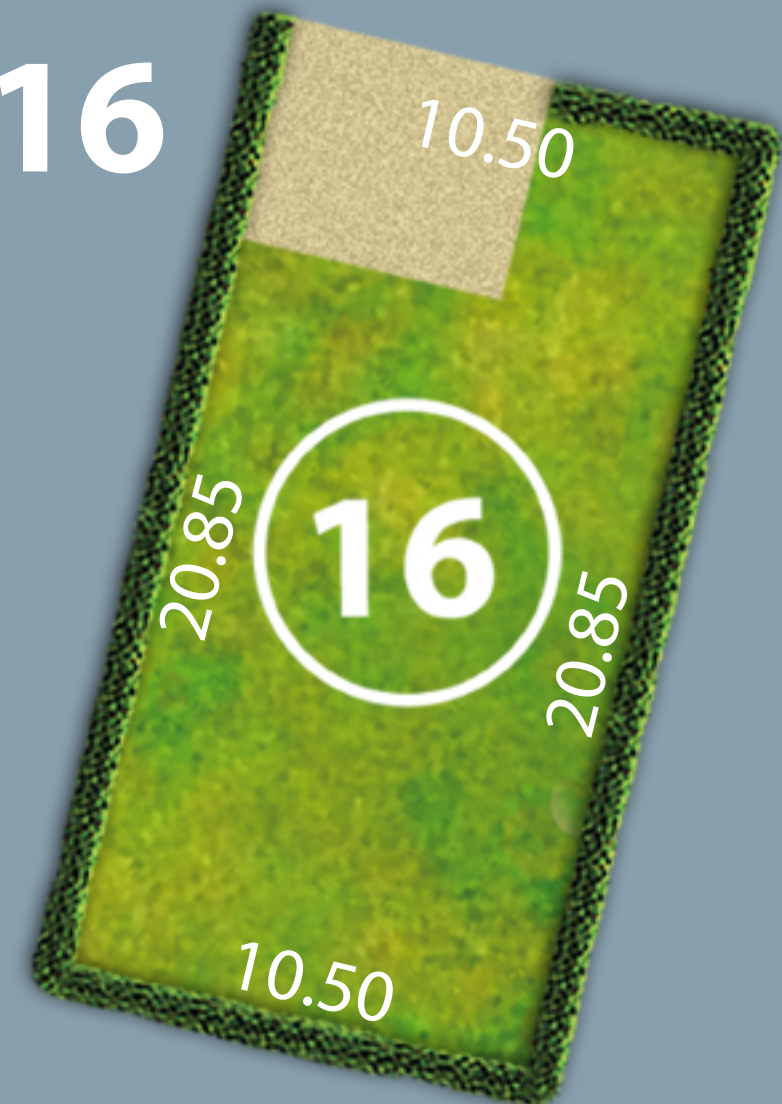


« L'ORÉE DU BOIS » COURÇON



Lot N° 16
219 m²



**MAISON
À ÉTAGE**

Au titre de l'article L115-4 du code de l'urbanisme

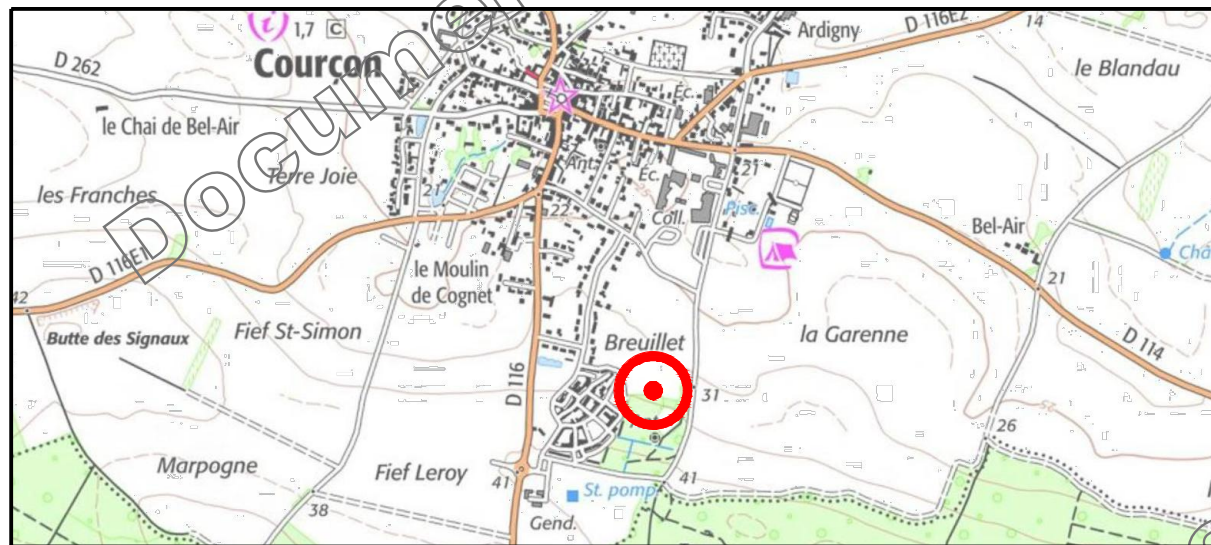
COURÇON

" Route des Senteurs arborescentes "

LOTISSEMENT " L'Orée du Bois "

Maître d'ouvrage : " ECOCITY EDEN "

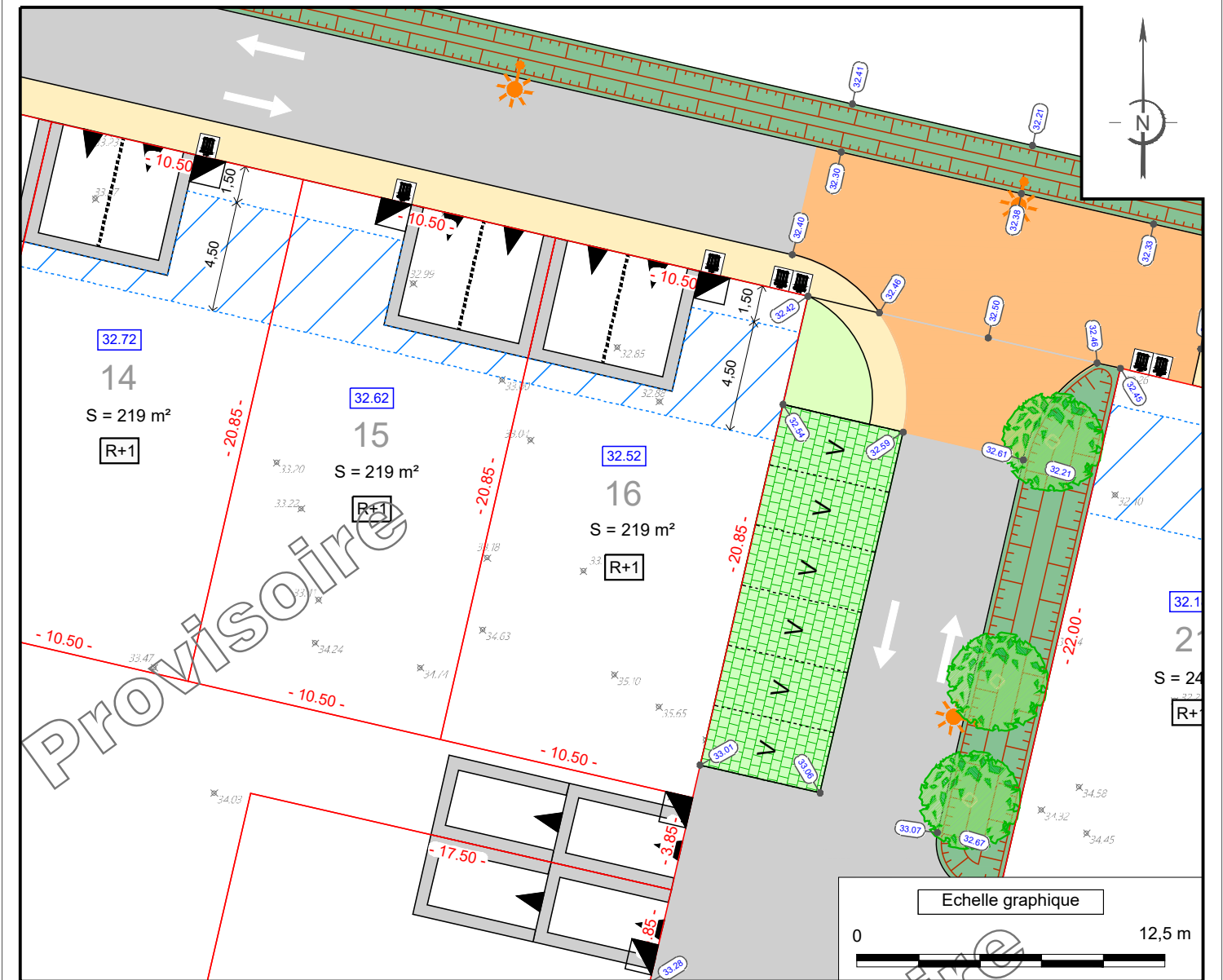
PLAN DE SITUATION (sans échelle)



Permis d' Aménager n° 017 127 24 C0001 en cours d'instruction

SIT&A CONSEIL

MM. PACAUD Philippe et THERRY Damien - Géomètres-Experts associés
 4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE-SUR-MER
 ☎ : 05 46 34 13 24
 ✉ : larochele@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



L'emplacement des bornes, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.
 Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.
 L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE	
	Limite lot
	Numéro lot
	Surface lot
	Cotation lot
	Cote altimétrique T.N. suivant plan topo dressé le 07/12/2023 par SIT&A Conseil
	Cote altimétrique voirie projet
	Bornes
	Candélabre (position théorique)
	Tabouret EU (position théorique)
	Coffret énergie (position théorique)
	Sens de circulation
	Cote minimum de dalle
	R+1 obligatoire
	Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m)
	Bande d'implantation obligatoire de toute ou partie de la construction (au minimum une pièce d'habitation à l'exception du garage seul)
	Revêtement de surface
	Cheminement piéton
	Mélange terre-pierre
	Zone engazonnée
	Revêtement différencié
	Zone végétalisée de typicité hydrophile, arbustes vivaces et graminés
	Noüe
	Aire de présentation des ordures ménagères
	Arbre ornemental
	Place de stationnement visiteurs

CARACTERISTIQUES DU LOT

SUPERFICIE DU LOT : 219 m²

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 200 m²

REFERENCE CADASTRALE

SECTION : ZN n° en attente

Dossier : 230297

Fait le : 3 juillet 2024

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :